



Appel à la concurrence 2020 dans le cadre de L'Activité PLIE de Réussir en Sambre Avesnois Cahier des charges

(Sous réserve de la validation par les instances européennes du projet déposé)

Date limite de réception des offres : Lundi 6 Janvier 2020 12h

Pouvoir adjudicateur :

GIP Réussir en Sambre Avesnois
20 avenue Alphonse de Lamartine
BP 40247
59607 MAUBEUGE Cedex
Téléphone : 03.66.32.32.00
Mail : resa@gipreussir.fr

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

	N° page
01 - Présentation de la structure	3
02 - Contexte de l'action	4
03 - Présentation de l'action et des besoins du GIP RESA	5
04 - Obligations de publicité	6
05 - Dispositions diverses	6
06 - Conditions de rendu des offres	6
07 - Fiche Action N° 1 : « Push intérim »	8
08 - Fiche Action N° 2 : « Parcours Mobilité – Apprentissage à la conduite »	11
09 - Fiche Action N° 3 : « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs »	16

1. Présentation de la structure

Réussir en Sambre Avesnois est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui a pour objet d'être le support juridique pour la réalisation et le développement des activités « Mission Locale », « PLIE » et « Maison de l'Emploi ». Il est chargé de la mise en œuvre d'une politique territoriale d'insertion sociale et professionnelle sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

Il permet d'échanger, de partager sur les savoirs-faire et les moyens qui doivent profiter à la continuité des parcours des publics en difficulté et d'élargir l'offre de service sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

La transparence et la complémentarité pour la cohérence, la pertinence et l'efficacité sont les maîtres mots de Réussir en Sambre Avesnois. La structure est portée par la volonté politique des élus du territoire qui ont fait le choix de :

- Observer pour agir
- Communiquer autour d'une orientation de qualité
- Former pour améliorer l'insertion professionnelle et la sécurisation des parcours
- Renforcer la politique territoriale pour la jeunesse
- Favoriser le développement local et l'attractivité du territoire
- Qualifier les parcours d'insertion des publics en difficulté
- Proposer une offre de services de proximité

Les activités principales de Réussir en Sambre Avesnois s'articulent autour de 3 axes :

- 1/ L'information, l'accueil et l'orientation de tous les publics
- 2/ L'accompagnement, au travers des dispositifs mobilisés, des publics et des entreprises
- 3/ Le développement via l'ingénierie de projet

Sur chacune de ces trois activités, Réussir en Sambre Avesnois assure une mission de services aux publics et fait évoluer les pratiques par l'expérimentation et l'innovation.

Un service pour le territoire :

Une offre de service pour tous les publics.

Un objectif : l'emploi. Réussir en Sambre Avesnois aide également à résoudre les problèmes de mobilité, de qualification, de santé et de logement, freins à la réussite professionnelle.

Une mise en synergie des professionnels avec des compétences diverses, experts en leurs domaines.

Une structure unique avec des antennes de proximité.

Une offre de service répondant aux besoins d'un territoire, validée et portée politiquement.

Des solutions proposées qui correspondent aux problématiques des publics et des entreprises.

Une équipe qui révèle et valorise les talents.

Un intérêt collectif partagé (entre Réussir en Sambre Avesnois, son équipe et ses partenaires).

Un Générateur d'Avenir : des diagnostics de besoins, des projets et des plans d'actions, en lien avec le développement économique du territoire, et à destination de la population.

Un accompagnement individualisé et personnalisé permettant d'apporter des réponses adaptées avec l'aide de pôles ressources.

Une structure ressource en ingénierie de projets et de financements.

Une aide aux PME/PMI sur le volet Ressources Humaines.

Une structure qui coordonne les acteurs locaux en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

Une offre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour tous et de proximité.

Une orientation professionnelle tout au long du parcours de la personne, en lien avec les acteurs et le contexte du territoire.

Une légitimité d'intervention acquise par sa gouvernance, son portage politique, ses compétences internes et son animation partenariale locale.

Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen et a le soutien des partenaires institutionnels suivants :

- La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
- Les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Pays de Mormal et du Sud Avesnois
- Le Conseil Régional des Hauts de France
- Le Conseil Départemental du Nord
-

2. Contexte de l'action

- Le Fonds Social Européen

Le FSE, à travers les programmes « Convergence » et « Compétitivité régionale et emploi », contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi (dite Stratégie de Lisbonne) :

- Augmentation du taux d'emploi global
- Augmentation du taux d'emploi des femmes
- Augmentation du taux d'emploi des séniors (55-64 ans)

A ce titre, il cofinance les politiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.

Pour cette nouvelle période de programmation, l'accent est mis sur :

- 1- l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs, le soutien des mobilités professionnelles et le développement du partenariat
- 2- l'anticipation des mutations et la sécurisation des parcours professionnels
- 3- la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion

- Les grands principes de gestion du GIP Réussir en Sambre Avesnois

L'additionnalité, la subsidiarité, le partenariat sont les trois principes que respecte Réussir en Sambre Avesnois :

Additionnalité : Réussir en Sambre Avesnois intervient pour impulser de nouvelles actions ou renforcer des actions existantes. Il peut apporter des moyens supplémentaires pour les renforcer.

Subsidiarité : L'équipe responsable de l'animation de Réussir en Sambre Avesnois, autant que faire se peut, complète les missions et les actions de ses partenaires avec qui sont passées des conventions d'objectifs.

Coordination-partenariat : La fonction centrale est d'impulser et de coordonner les actions afin que les participants puissent suivre des « parcours d'insertion » débouchant sur un emploi, ou sur une formation qualifiante, avec un minimum de temps mort entre ces actions.

- Les caractéristiques socio-économiques du territoire de la Sambre Avesnois

→ Un territoire jeune mais vieillissant.

→ Un ancrage des situations de pauvreté et de précarité : le revenu net moyen par habitant est de 8.70% inférieur à la moyenne régionale.

→ Une augmentation des familles monoparentales, compliquant l'insertion professionnelle, et fragilisant les cellules familiales, par la précarité accrue des ressources.

→ Une population globalement moins diplômée, confrontée à l'illettrisme et cumul des difficultés à l'insertion professionnelle : cadre familial restreint, socialement et culturellement pauvre ; méconnaissance de l'environnement périphérique économique, social, culturel ; isolement social, notamment dans les zones rurales, blocages psycho sociaux (peur de l'inconnu), préjugés et idées reçues sur « l'extérieur », difficultés à communiquer avec les autres hors de son cercle de connaissances.

→ Un faible taux d'activité féminin, et une tranche 55-64 ans en grande difficulté d'emploi pour un faible taux d'emploi sur le bassin de 53 %.

→ Une part des contrats aidés non marchand élevée qui porte parfois les publics à ne plus se tourner vers l'emploi marchand et à réserver leurs recherches à ce type de contrat.

→ Un sas d'accès à l'emploi qui passe majoritairement par de l'intérim et des contrats de courte durée.

- Un potentiel de développement d'emplois de services et des envies d'entreprendre qui nécessite d'être encouragées.
- Des opportunités existantes sur un bassin qui reste essentiellement industriel, avec des emplois à pourvoir mais à rendre attractifs.
- Un dispositif de contrat de professionnalisation insuffisamment exploité pour des publics qui sont souvent réfractaires à la formation continue en raison des échecs rencontrés en formation initiale.

- L'activité PLIE de Réussir en Sambre Avesnois

Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) constituent des dispositifs de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés.

Les PLIE doivent ainsi permettre d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales liées à un faible niveau de qualification, à la situation familiale, à l'âge, au logement, à la santé, ou encore à la marginalisation sociale.

Les trois PLIE de l'Arrondissement d'Avesnes ont été regroupées au sein du GIP Réussir en Sambre Avesnois. La conjugaison des compétences permet une efficacité plus grande de l'accompagnement proposé. Plus de parcours individualisés, renforcés et de proximité seront proposés aux participants.

Les orientations du PLIE du GIP Réussir en Sambre Avesnois s'inscrivent dans le cadre du nouveau Programme Opérationnel National Fonds Social Européen 2014-2020 de l'objectif « Emploi et Inclusion », et notamment dans l'axe prioritaire 3 (Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion) qui se décline en 3 objectifs spécifiques (OS) :

- OS 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale
- OS 2 : Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion
- OS 3 : Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'ESS

Le PLIE du GIP Réussir en Sambre Avesnois s'appuie également sur les financements du Département à travers 2 axes :

- Axe 1-3 : Méthode de médiation directe spécialisée
- Axe 3-1 : Mise en situation d'emploi

Pour mettre en action ses orientations stratégiques, Réussir en Sambre Avesnois établit des conventions avec des acteurs opérationnels. Il apporte des moyens supplémentaires et participe au financement d'actions.

Le présent appel à la concurrence s'articule grâce à des fiches action. Il vise à proposer un cadre de référence aux acteurs opérationnels qui souhaitent coopérer avec Réussir en Sambre Avesnois.

- Le cadre de référence

L'article L.322-4-16-6 du Code du Travail qui définit le rôle des PLIE.

La Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 21 décembre 1999 relative au développement de Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi.

Le Programme Opérationnel National FSE validé par la Commission européenne le 10 octobre 2014 « l'Emploi et l'Inclusion 2014-2020 ».

L'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

3. Présentation de l'action et des besoins du GIP

Pour l'année 2019, Réussir en Sambre Avesnois souhaite faire appel à des prestataires dans le cadre de ses opérations « Levée des freins et redynamisation des parcours » et « Médiation emploi et Suivi emploi », et notamment pour les actions suivantes :

- Push intérim
- Formation au code de la route
- Promouvoir l'entreprise, ses métiers, ses valeurs

Dans ce cadre, le présent appel à la concurrence concerne la mise en place des prestations suivantes :

- « **Action Push intérim** » (voir détail fiche action n°1)
- « **Parcours Mobilité – Apprentissage à la conduite** » (voir détail fiche action n°2)
- « **Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs** » (voir détail fiche action n°3)

4. Obligations de publicité

Le candidat retenu sera chargé d'informer le public (participants) du concours financier du FSE.

Pour cela, il appose une **affiche A3** explicative, avec les divers logos, permanente et visible dans ses locaux. Cette affiche sera fournie par Réussir en Sambre Avesnois.

Il fait également mention de la participation du FSE sur **tout document utilisé** pour le déroulement de l'action. Il assure que les participants à l'action ont été informés de ce financement. Le candidat retenu insérera également le logo de Réussir en Sambre Avesnois sur les documents utilisés pour la mise en œuvre de l'action.

5. Dispositions diverses

• Obligations FSE et principes horizontaux

Votre réponse devra tenir compte des obligations du Programme Opérationnel National FSE 2014-2020.

Les réponses devront également prendre en considération les différents principes horizontaux du PON FSE 2014-2020 tels que :

- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- le développement durable,
- l'égalité des chances.

• Sous-traitance

» Le principe de sous-traitance est autorisé mais doit être déclaré au cours de l'exécution de l'action. Dans tous les cas, le candidat retenu demeure personnellement responsable de l'intégralité des prestations exécutées ou à exécuter.

» De même, il fait siennes des obligations et des conditions de paiement du sous-traitant, sans que Réussir en Sambre Avesnois puisse être concerné ou inquiété de quelque manière que ce soit.

• Différends et litiges

En cas de litiges résultant de l'application des clauses du présent Cahier des charges, le tribunal administratif territorial compétent sera saisi.

6. Conditions de rendu des offres

Pour être recevables, les offres devront être constituées des éléments suivants :

- Un courrier adressé à l'attention du Président de Réussir en Sambre Avesnois, M. Benjamin SAINT-HUILE, à l'adresse suivante : GIP REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS – 20 Avenue Alphonse de Lamartine, BP 40247 – 59607 MAUBEUGE Cedex. Il est également possible de déposer les offres en mains propres à l'adresse précitée, contre récépissé, et aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ou par voie électronique à resa@gipreussir.fr
- Un document reprenant l'ensemble des informations suivantes concernant le candidat : dénomination sociale, adresse, SIRET, nom du représentant légal, nom et coordonnées du responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Un décompte financier (modèle en annexe 2)
- Un mémoire technique détaillant une proposition de prestation conforme à la fiche action concernée, une méthodologie de travail, un échéancier de réalisation, les références du personnel responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen spécifiant les justificatifs qui seront fournis au cours de la prestation (modèle en annexe 1)



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Le candidat retenu devra communiquer, dans un délai de 8 jours suivant la notification d'attribution, ses observations éventuelles, un certificat de démarrage de l'action, ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les risques liés à son activité.

La date limite de réception des offres est le **Lundi 6 Janvier 2020 12h.**

Réussir en Sambre Avesnois communiquera par courrier les résultats de cet appel à la concurrence pour le **10/01/2020 au plus tard.**

L'équipe de Réussir en Sambre Avesnois est à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Pour des questions d'ordre administratif : Christine MATON - cmaton@gipreussir.fr

Pour des questions d'ordre technique : Fatiha KACIMI - fkacimi@gipreussir.fr

Action N° 1

Action « Push intérim » (Axe 3 OS 1 PON FSE 2014-2020) (Opération concernée : Levée des freins et redynamisation des parcours)

Du 15/01/2020 au 31/12/2020 inclus

Description de l'action :

Réussir en Sambre Avesnois souhaite mettre en œuvre, comme l'année dernière, auprès du public PLIE une action de « Push intérim ». L'objectif est de permettre le positionnement sur les offres d'emploi proposées par les Entreprises de travail temporaire.

Cette démarche consistera à :

- Anticiper les besoins en emploi et en formation
- Etre en veille et réactif dans la communication des opportunités d'emploi
- Faire monter en compétences le public cible si nécessaire

L'action devra permettre de mobiliser un maximum de missions intérim à travers cette démarche de « Push intérim ». L'ensemble des problématiques pour la levée des freins à l'emploi durable devront être abordées et traitées (mobilité, formation...) si nécessaire.

Pour sa part, le PLIE du GIP RESA aura en charge de repérer et d'orienter les publics cibles vers l'ETT afin qu'ils bénéficient de missions intérim qui leur correspondent pour leur permettre l'accès à l'emploi durable à terme.

Objectifs de l'action :

- Permettre la levée des freins à l'emploi en donnant accès au public PLIE à des offres d'emploi au sein d'une ETT.
- Faire monter en compétences les publics PLIE à travers la mobilisation de missions d'intérim
- Permettre au public d'accéder à un emploi durable dans le cadre de leur parcours d'insertion
- Mobiliser l'offre de services d'une ETT
- Construire des outils répondant aux objectifs opérationnels de l'action (validés par RESA)
- Permettre au public cible d'appréhender le monde du travail et les spécificités et contraintes liées au travail en intérim
- Mettre en relation les bénéficiaires du PLIE avec les entreprises

Lieu de réalisation de l'action :

Territoire de la Sambre Avesnois (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe).

Modalités opérationnelles de l'action :

Une procédure spécifique devra être mise en place à savoir :

- Orientation des bénéficiaires par le PLIE en fonction des offres reçues par l'ETT
- Mise en corrélation des profils avec les offres d'emplois dans l'intérim
- Au minima un participant devra bénéficier d'au moins un mois de mission d'intérim sur l'année
- Evaluation à réaliser concernant les compétences acquises pour pouvoir à un emploi durable
- Suivi à l'emploi à assurer à travers la complétude d'un livret de suivi (outil qui devra être validé préalablement par RESA)
- Attention particulière à porter sur le partenariat afin de permettre une réussite globale de l'action

Indicateurs d'évaluation de l'action :

La proposition devra présenter des méthodes, outils, études d'impact pour chaque participant et indicateurs de réalisation de l'action.

Nombre de publics PLIE : maximum 32

Outils à créer : diagnostic employabilité / évaluation des compétences / livret de suivi / tableau de bord

Nombre de placements : un participant = un mois d'intérim minimum sur l'année = 500.00€

Nombre de rencontres avec le public cible : 1 fois minimum par participant

Bilan qualitatif de l'action : 1

Le prestataire sera financé uniquement sur justificatif de résultat.

Suivi de l'action :

Un référent unique de la structure prestataire sera identifié à la mise en œuvre de l'action. L'action se déroulera sur le territoire d'intervention de Réussir en Sambre Avesnois avec une attention particulière pour les communes rurales.

La signature de feuilles d'émargement devra être faite de manière régulière.

Le prestataire rendra compte de son activité au moyen d'un tableau de bord trimestriel dédié et de tout autre support fourni par Réussir en Sambre Avesnois.

Le prestataire devra s'assurer de collecter tous les documents administratifs (pièces justificatives) demandés par le FSE (contrat de travail).

Le prestataire devra mettre en œuvre un livret de suivi emploi qu'il devra mettre à la disposition de Réussir en Sambre Avesnois pour permettre des évaluations pendant la période de l'action.

Le référent unique aura à charge le suivi administratif du participant avant, pendant et après la ou les mission(s) d'intérim et fera le retour au référent de parcours. Il n'y a pas d'accompagnement, il s'agit de recevoir les candidatures suite aux offres transmises par l'ETT et de les positionner sur celles-ci.

Pièces à fournir durant l'action :

Contrats de travail de chaque participant

Livret de suivi emploi

Feuilles d'émargement

Tableaux de bord trimestriels

Bilan de l'action

Modalités financières :

Montant maximum alloué à l'action : **16 000.00€ TTC (avec une marge tolérée de plus ou moins 5%)**

Critères de sélection de l'offre :

Se reporter à la grille d'évaluation de l'action ci-jointe reprenant les différents critères de sélection avec leur pondération.

Grille d'évaluation	Action n° 1 : « Push intérim »
----------------------------	---------------------------------------

<u>Recevabilité de l'offre</u>	
1-Date de réception de l'offre (L'offre a-t-elle été reçue dans les temps ?)	OUI / NON
2-Renseignements fournis relatifs au candidat : <ul style="list-style-type: none"> ● dénomination sociale ● adresse ● SIRET ● nom du représentant légal ● nom du responsable de l'action ● coordonnées du responsable de l'action 	OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON
3-Renseignements fournis relatifs à l'offre : <ul style="list-style-type: none"> ● mémoire technique ● décompte financier ● lettre d'engagement FSE/IEJ si nécessaire 	OUI / NON OUI / NON OUI / NON
Offre recevable :	OUI / NON

<u>Evaluation du montant de l'offre</u>	
Montant de l'offre par rapport au montant maximum	Note / 20

<u>Evaluation du contenu de l'offre</u>		
1-Respect de la période de réalisation de l'action	7 %	Note / 20
2-Respect du lieu de réalisation de l'action	7 %	Note / 20
3-Expérience de la structure dans le domaine d'action concerné	10 %	Note / 20
4-Qualification du personnel en charge de l'action	15 %	Note / 20
5-Pertinence des moyens matériels utilisés	15 %	Note / 20
6-Réalisation des objectifs de l'action	20 %	Note / 20
7-Originalité de la prestation proposée	5 %	Note / 20
8-Pertinence des outils et indicateurs de suivi de l'action	15 %	Note / 20
9-Capacité financière de la structure pour porter l'action	6 %	Note / 20
Calcul de la moyenne des notes selon les pondérations de chaque critère		Note / 20

Pondération note montant	50 %	<u>NOTE FINALE /20</u>
Pondération note contenu	50 %	

Action N°2

Action « Parcours Mobilité - Apprentissage à la conduite » (Axe 3 OS 1 PON FSE 2014-2020) (Opération concernée : Levée des freins et redynamisation des parcours)

Du 15/01/2020 au 31/12/2020

Description de l'action :

Depuis 2017 et dans le cadre de ses missions d'accompagnement des publics en parcours d'insertion, Réussir en Sambre Avesnois consacre un budget spécifique sur des actions individuelles ou collectives dédiées à répondre à la problématique de mobilité.

Les besoins de mobilité ne cessent de croître notamment pour accéder à l'emploi et à la formation.

Réussir en Sambre Avesnois poursuit ces efforts et souhaite développer ces actions sur cette thématique en mettant en place plusieurs actions liées à la levée des freins à la mobilité (une action d'initiation aux savoirs de bases nécessaire à l'apprentissage de la conduite, une action de formation au premier secours, une action collective d'apprentissage du code avec une pédagogie adaptée aux publics suivis par RESA dans le cadre d'un accompagnement spécifique, une action collective à l'apprentissage de la conduite).

L'ensemble des publics suivis par RESA pourraient être concernés par ces actions notamment ceux inscrits dans une réelle démarche d'insertion sociale ou professionnelle et/ou qui présentent des difficultés d'apprentissage.

Les candidats devront apporter une réponse en précisant le ou les lot (s) sur lesquels ils se positionnent sous peine d'irrecevabilité.

Objectifs généraux des actions :

- Apporter une réponse adaptée en terme de contenu pédagogique à travers des sessions d'initiation aux savoirs de bases nécessaires à l'apprentissage de la conduite.
- Former les participants aux questions de prévention et de sécurité routière.
- Rompre avec les situations d'échec et replacer les bénéficiaires dans une dynamique positive de réussite
- Favoriser l'autonomie de la personne et son insertion sociale et professionnelle en l'inscrivant dans un parcours de formation et de mobilité
- Accompagner à l'apprentissage du code de la route et/ou à la conduite jusqu'à son obtention
- Réduire les inégalités liées aux problèmes de mobilité
- Faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation

Lieu de réalisation de l'action :

Territoire de la Sambre Avesnois (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe),
Pour les sessions de code : obligation de réalisation sur les 4 intercommunalités (à savoir Maubeuge, Avesnes-sur-Helpe, Fourmies et Le Quesnoy).

Modalités pédagogiques et opérationnelles des actions :

Lot 1 : Session d'initiation aux savoirs de bases nécessaire à l'apprentissage de la conduite avant l'intégration à la formation permis de conduire :

L'objectif est d'apporter un minimum de grands principes dans la formation permis de conduire à travers une journée de sensibilisation avant intégration à la formation permis de conduire. Seuls les publics éloignés de ces notions de bases seront éligibles à cette action. Le prestataire devra le motiver via un diagnostic (outil que le prestataire devra mettre en place et faire valider par RESA en amont du démarrage de l'action) :

- Le prestataire devra justifier de la nécessité d'intégrer le candidat à une session d'initiation aux savoirs de base via un diagnostic qu'il devra remettre au référent de l'action.
- Les sessions devront avoir lieu sur chaque secteur de l'Arrondissement (Maubeuge/Avesnes/Fourmies/Le Quesnoy)
- L'action devra permettre d'améliorer les taux de réussite à l'ETG
- Le prestataire retenu aura à charge de faire la promotion de cette action par ces propres outils de communication afin de permettre la prescription par les conseillers RESA (ex : intervention en réunion de Pole...).

Lot 2 : Journée de formation aux gestes de premiers secours :

- Permettre aux publics visés dans la présente action de prendre connaissance et de maîtriser les gestes de premiers secours.
- Faire monter en compétences les publics en matière de prévention à la sécurité routière et ces dangers.
- Le prestataire devra joindre obligatoirement à la réponse au présent lot l'agrément qui l'autorise à dispenser cette formation ou celui du prestataire qui délivrera cette formation.

Lot 3 : Formation au Code de la Route :

- Elle devra obligatoirement être organisée sur l'ensemble du territoire de la Sambre Avesnois (à savoir sur les 4 intercommunalités).
- Elle devra être intensive en prenant en compte les difficultés sociales des participants (pédagogie adaptée) (6 semaines maxi).
- L'examen du code (ETG) devra obligatoirement être passé le 2e mois.
- Le prestataire devra fournir dans son offre un planning prévisionnel de session code ainsi que le lieu où les sessions de code s'organiseront.

Lot 4 : Apprentissage à la conduite :

- Les leçons de conduite devront démarrer obligatoirement dès l'obtention du code de la route pour les participants ayant élargé au lot 3 (démarrage au plus tard 1 mois après l'obtention de l'ETG).
- Pour les participants ayant élargé au lot 3, ceux-ci se réservent le droit de ne pas réaliser ces heures de conduite auprès de l'auto-école. En conséquence, l'auto-école du lot 3 devra remettre le dossier administratif du candidat dans un délai d'un mois maximum afin de permettre au participant de poursuivre son parcours mobilité.
- Les leçons de conduite concerneront également les publics RESA ayant obtenu leur Code auprès d'une autre auto-école ou en candidat libre.
- Des pénalités financières seront appliquées par RESA au prestataire si les heures de conduite pendant la période d'apprentissage sont trop espacées ou interrompues en cours de parcours (le délai maximum ne pourra excéder 15 jours). Une pénalité financière s'appliquera à compter de la 3ème semaine d'interruption à raison de 5% par semaine d'interruption sur le coût total de la prestation. Les moyens techniques et humains devront être également listés dans la réponse au présent lot afin de permettre d'apprécier les conditions de réalisation de l'action (cf. critère de pondération ci-dessous). La pénalité ne s'appliquera pas si le prestataire justifie que ce n'est pas de son fait (pièces justificatives à fournir).
- L'auto-école aura pour obligation de former les participants sur des véhicules à boîte manuelle (minimum 20h). Le recours à la boîte automatique devra être motivée et devra faire l'objet obligatoirement d'une validation auprès du référent de l'action sous peine de pénalité financière.
- Un planning prévisionnel devra être remis dans l'offre en précisant les plages horaires dédiées aux publics RESA.
- Le prestataire devra proposer également dans son offre de prix une formule complète (Code + conduite).

Modalités à respecter pour chaque lot :

- Les actions concernent uniquement le public prescrit par RESA et transmis au prestataire, après validation par les responsables de secteur.
- Le ou les prestataire (s) aura pour obligation de réaliser un diagnostic/entretien préalable au démarrage de l'apprentissage. Celui-ci devra être transmis au référent de l'action.
- Obligation d'apposer le logo de RESA et du FSE sur tous les documents

Indicateurs d'évaluation de l'action :

Sur chaque lot, le prestataire devra présenter des méthodes, outils, études d'impact pour chaque participant et indicateurs de réalisation de l'action.

Lot 1 : : Session d'initiation aux savoirs de bases nécessaire à l'apprentissage de la conduite avant l'intégration à la formation permis de conduire :

Nombre de publics RESA : Mini : 1 groupe // Maxi : 3 groupes (1 groupe = 10 personnes)

Taux d'assiduité souhaité : 80%

Diagnostic : 1 par candidat

Nombre de Comité techniques : 1

Nombre de Comité de pilotage : 1

Bilan qualitatif de l'action : 1

Lot 2 : Journée de formation aux gestes de premier secours

Nombre de publics RESA : Mini : 1 groupe // Maxi : 3 groupes (1 groupe = 10 personnes)

Taux d'assiduité souhaité : 80%

Nombre d'attestation délivrée : 80% minimum

Nombre de Comités techniques : 1

Nombre de Comités de pilotage : 1

Bilan qualitatif de l'action : 1

Lot 3 : Formation au Code de la Route :

Nombre de publics RESA : 60 maxi

Taux d'assiduité souhaité : 80%

Taux souhaité de réussite à l'ETG : 80% minimum

Diagnostic/entretien avant intégration : 60

Nombre de Comités techniques : 3

Nombre de Comités de pilotage : 1

Bilan qualitatif de l'action : 1

Lot 4 : Apprentissage à la conduite :

Nombre de publics RESA : 15 publics jeunes RESA maxi

Taux d'assiduité souhaité : 80%

Taux souhaité de réussite au permis : 80%

Diagnostic/entretien avant intégration : 15

Nombre de Comités techniques : 2

Nombre de Comités de pilotage : 1

Bilan qualitatif de l'action : 1

Suivi de l'action :

Mise en place **obligatoire** d'un groupe de suivi entre Réussir en Sambre Avesnois et le prestataire de l'action qui se réunira tous les trimestres.

Production d'un bilan d'étape à mi-parcours des publics afin d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Mise en place d'un tableau de bord de suivi de l'action entre Réussir en Sambre Avesnois et le prestataire (réalisé par RESA).

Bilan de l'action à remettre dans les 2 mois après la fin de l'action, soit le 28.02.2020.

Présentation du bilan lors d'une réunion partenariale à organiser par le prestataire dans les 3 mois après la fin de l'action.

Pièces à fournir durant l'action :

Diagnostic/entretien préalable de chaque participant

Feuilles d'émargements par lot de prestation

Bilan mi-parcours de chaque participant

Attestation formation premier secours

Résultats ETG pour chaque participant

Résultats Permis pour chaque participant

Tableau de bord de suivi

Bilan de l'action

Modalités financières :

Montant maximum alloué à l'action : **50 000 € TTC sur la période du 15/01/2020 au 31/12/2020.**

Chaque participant aura une part à charge de 10% du montant du code et/ou du permis

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée en faisant ressortir le coût du code par participant et le coût du permis (sur la base de 40h) par participant.

Le montant alloué à chaque lot sera versé en fonction du nombre de participants.

Critères de sélection de l'offre :

Se reporter à la grille d'évaluation de l'action ci-jointe reprenant les différents critères de sélection avec leur pondération.

Attention : Obligation dans chaque réponse de fournir des attestations d'engagement avec des auto-écoles partenaires présentes sur tout le territoire de la Sambre Avesnois. Réussir en Sambre Avesnois souhaite s'assurer, pour les publics qui souhaiteront passer la conduite dans une autre auto-école, que le transfert du dossier administratif et la prise en charge par l'auto-école partenaire se déroulera dans les meilleures conditions.

Grille d'évaluation	Action n°2 : « Parcours Mobilité - Apprentissage à la conduite »
----------------------------	---

Recevabilité de l'offre		
1-Date de réception de l'offre (L'offre a-t-elle été reçue dans les temps ?)		OUI / NON
2-Renseignements fournis relatifs au candidat : <ul style="list-style-type: none"> ● dénomination sociale ● adresse ● SIRET ● nom du représentant légal ● nom du responsable de l'action ● coordonnées du responsable de l'action 	OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON	
3-Renseignements fournis relatifs à l'offre : <ul style="list-style-type: none"> ● mémoire technique ● décompte financier ● lettre d'engagement FSE/IEJ si nécessaire 		OUI / NON OUI / NON OUI / NON
Offre recevable :		OUI / NON

Evaluation du montant de l'offre		
Montant de l'offre par rapport au montant maximum		Note / 20

Evaluation du contenu de l'offre		
1-Respect de la période de réalisation de l'action	7 %	Note / 20
2-Respect du lieu de réalisation de l'action	7 %	Note / 20
3-Expérience de la structure dans le domaine d'action concerné	5 %	Note / 20
4-Qualification du personnel en charge de l'action	15 %	Note / 20
5-Pertinence des moyens matériels utilisés	30 %	Note / 20
6-Réalisation des objectifs de l'action	15 %	Note / 20
7-Originalité de la prestation proposée	5 %	Note / 20
8-Pertinence des outils et indicateurs de suivi de l'action	10 %	Note / 20
9-Capacité financière de la structure pour porter l'action	6 %	Note / 20
Calcul de la moyenne des notes selon les pondérations de chaque critère		Note / 20

Pondération note montant	50 %	<u>NOTE FINALE /20</u>
Pondération note contenu	50 %	

Action N° 3

Action « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs » (Axe 3 OS 2 PON FSE 2014-2020) (Opération concernée : Médiation emploi et Suivi emploi)

Du 15/01/2020 au 31/12/2020 inclus

Description de l'action :

Mise en place de déplacements en autocars pour des visites d'entreprises et de centres de formation dans le cadre de l'action « Promouvoir l'entreprise, ses métiers, ses valeurs » pour les publics demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, jeunes et adultes, accompagnés par Réussir en Sambre Avesnois dans le cadre du PLIE ou de la Mission Locale.

Le déplacement en autocar permet de pallier au manque de mobilité des publics pour se rendre par leurs propres moyens aux diverses visites et ainsi d'optimiser le nombre de participants (de 12 à 25, voire plus) par visite.

Objectifs généraux de l'action :

- Valoriser l'image des entreprises du territoire : faire connaître leurs activités, leurs métiers, leurs projets de développement, leurs besoins en compétences et formations, les évolutions métiers, l'impact des innovations technologiques et mutations économiques.
- Impulser et faciliter les mises en relation avec les demandeurs d'emploi pour périodes d'immersion, apprentissages, ou prises de poste.
- Informer et communiquer auprès du public sur leurs besoins en termes d'emploi et de compétences immédiats et à venir (les perspectives, les débouchés).
- Favoriser les échanges et prises de contacts des candidats avec les professionnels et responsables d'entreprises.
- Impliquer les entreprises aux différentes démarches d'information et de communication sur leurs activités et métiers mises en place par les partenaires auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi, des partenaires de la formation professionnelle, des centres de formation et scolaires.
- Informer et communiquer sur les évolutions des métiers et des formations, mettre en avant les évolutions nécessaires des formations pour répondre aux besoins des entreprises.
- Valoriser les formations auprès des demandeurs d'emploi souvent réfractaires à la reprise d'une formation en leur démontrant les atouts et les besoins concrets de formations pour l'exercice des métiers en correspondance avec les besoins actuels des entreprises.
- Impulser les orientations par choix et non par défaut afin d'optimiser les parcours professionnels.
- Sensibiliser les entreprises aux problématiques rencontrées par les candidats pour leur orientation et insertion professionnelle en impulsant naturellement les démarches d'information et d'intégration des jeunes demandeurs d'emploi.

Lieu de réalisation de l'action :

Territoire de la Sambre Avesnois (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe) et Valenciennois.

Modalités opérationnelles de l'action :

Modalités de transport requises : - 15 à 35 places en moyenne par déplacement
- 25 à 30 déplacements environ sur l'année 2020
- mobilisation du transporteur entre 3 heures et une demi-journée

Modalités de réservation d'un transport :

- « bon de commande » formulé par la responsable de l'action au sein de Réussir en Sambre Avesnois entre 1 semaine et 3 semaines avant la réalisation du transport
- validation par le transporteur de ses disponibilités avec précisions et devis
- confirmation de la commande par la responsable de l'action

Pièces à fournir durant l'action :

- Devis détaillé pour chaque transport avec précisions sur le trajet effectué, le nombre de kilomètres parcourus, le temps de mobilisation du transporteur, un rappel des tarifs au km et horaire, et le coût total du transport
- Facture correspondante pour chaque transport réalisé reprenant les éléments du devis

Modalités financières :

Montant maximum alloué à l'action : **5 000 € TTC sur la période du 15/01/2020 au 31/12/2020.**

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée en faisant ressortir le tarif au km, le coût horaire, le nombre de places proposées au sein de ses différents véhicules.

Le montant alloué à cette action sera versé en fonction des trajets réalisés tout au long de l'action. Le versement se fera après chaque déplacement sur présentation d'une facture reprenant les éléments du devis fourni.

Critères de sélection de l'offre :

Se reporter à la grille d'évaluation de l'action ci-jointe reprenant les différents critères de sélection avec leur pondération.

Grille d'évaluation	Action n° 3 : « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs »
----------------------------	--

Recevabilité de l'offre		
1-Date de réception de l'offre (L'offre a-t-elle été reçue dans les temps ?)		OUI / NON
2-Renseignements fournis relatifs au candidat : <ul style="list-style-type: none"> ● dénomination sociale ● adresse ● SIRET ● nom du représentant légal ● nom du responsable de l'action ● coordonnées du responsable de l'action 	OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON	
3-Renseignements fournis relatifs à l'offre : <ul style="list-style-type: none"> ● mémoire technique ● décompte financier ● lettre d'engagement FSE/IEJ si nécessaire 		OUI / NON OUI / NON OUI / NON
Offre recevable :		OUI / NON

Evaluation du montant de l'offre		
Comparaison des montants pour plusieurs trajets types		Note / 20

Evaluation du contenu de l'offre			
1-Respect de la période de réalisation de l'action	15 %		Note / 20
2-Respect du lieu de réalisation de l'action	25 %		Note / 20
3-Expérience de la structure dans le domaine d'action concerné	15 %		Note / 20
4-Qualification du personnel en charge de l'action	15 %		Note / 20
5-Pertinence des moyens matériels utilisés	25 %		Note / 20
6-Capacité financière de la structure pour porter l'action	5 %		Note / 20
Calcul de la moyenne des notes selon les pondérations de chaque critère			Note / 20

Pondération note montant	70 %	<u>NOTE FINALE /20</u>
Pondération note contenu	30 %	



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

Action n° 1 : « Push intérim »

Je soussigné(e),,
 représentant la structure,
 atteste par la présente avoir pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et m'engage à les respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de l'action « Push intérim » qui me seraient demandées par le GIP Réussir en Sambre Avesnois, et notamment :

- Contrats de travail de chaque participant
- Le livret de suivi emploi
- Les feuilles d'émargement
- Les tableaux de bord trimestriels
- Le bilan de l'action

Signature du représentant et cachet de la structure

ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

Action n° 2 : « Mobilité – Apprentissage à la conduite »

Je soussigné(e),,
représentant la structure,
atteste par la présente avoir pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et m'engage à les respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de l'action « Formation au code de la route » qui me seraient demandées par le GIP Réussir en Sambre Avesnois, et notamment :

- Le diagnostic/entretien préalable de chaque participant
- Les feuilles d'émargements des leçons de code de chaque participant
- Le bilan mi-parcours de chaque participant
- Les résultats ETG pour chaque participant
- Le tableau de bord de suivi
- Etat des heures de conduite réalisées par le participant (copie du carnet)
- Le bilan de l'action

Signature du représentant et cachet de la structure



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

Action n° 3 : « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs »

Je soussigné(e),,
 représentant la structure,
 atteste par la présente avoir pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et m'engage à les respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de l'action « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs » qui me seraient demandées par le GIP Réussir en Sambre Avesnois, et notamment :

- Devis détaillé pour chaque transport
- Facture correspondante pour chaque transport réalisé reprenant les éléments du devis

Signature du représentant et cachet de la structure



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

ANNEXE 2 : Modèle de réponse

Identification du candidat :

Dénomination sociale :

Sigle :

Numéro SIRET :

Objet :

Nombre total de salariés :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Site internet :

Identification du représentant légal :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Personne responsable du projet :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Zone géographique d'intervention :

Zone de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Pays de Mormal :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Sud Avesnois :

oui

non



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Présentation de l'action menée :

[700 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Méthodes et outils de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Echéancier de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Indicateurs de réalisation de l'action :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs de résultats concernant les participants :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs d'impacts concernant les participants :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Références du personnel affecté à l'action :

[CV ou présentation en 200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel de l'action :

Le tableau suivant est à remplir suivant les trois gros postes de dépenses. D'autres postes de dépenses peuvent être ajoutés si nécessaire.

Indiquer également un coût horaire en fonction du montant total et de l'estimation du temps passé sur l'action.

Postes de dépenses	Détails des dépenses	Pièces probantes (à mettre à disposition en cas de contrôle)	Montant
Rémunération et charges du personnel			
Honoraires / Intermédiaires			
Consommables et équipements			
Autres dépenses			
		<u>TOTAL :</u>	

Estimation du temps passé sur l'action : heures

Coût horaire : € / h

Observations sur le budget :

.....

.....

.....

.....